



# Règlement des Simultanés Colybridge

2023 / 2024

Le présent règlement annule et remplace tous les documents précédents.

## Article 1 - Objet

Les Simultanés Colybridge offrent l'occasion de jouer dans les clubs, en après-midi, des tournois disputés en même temps et avec les mêmes jeux dans tous les Clubs du Comité qui souhaitent participer.

Cette épreuve est dotée de points d'expert (PE) et de points de performance (PP), attribués en supplément en fin de saison par le Comité du Lyonnais.

Cette compétition se déroule en plusieurs « tournois ».

## Article 2 - Organisation des tournois des Simultanés Colybridge

La responsabilité du Club organisateur de chaque tournoi est pleine et entière.

Le Comité du Lyonnais de Bridge, fixe les règles générales de fonctionnement des tournois : c'est l'objet du présent règlement.

### 2.1 Arbitrage

L'organisation est confiée à un arbitre du club. En cas de duplication à la machine la personne en charge de cette préparation ne pourra pas jouer.

Le Comité prépare pour chaque Simultané un jeu de 36 donnes dans le logiciel FFBClubNet. Il transmet ces donnes à chaque club participant la veille du tournoi.

Les différentes sections jouent les mêmes donnes :

- soit par duplication à la table des donnes transmises par le Comité,
- soit avec duplication préalable à la machine.

Chaque section doit jouer 26 à 30 donnes, pour que même en présence d'un relais, le nombre de donnes jouées par une paire ne puisse être inférieur à 24. Les résultats calculés à l'aide du logiciel FFBClubNet seront remontés sur la base FFB le jour même.

Le délai d'appel sera d'un quart d'heure, toute réclamation ultérieure sera impossible.

### 2.2- Types d'organisation

Les clubs ont la possibilité si le nombre de participants est suffisant de créer plusieurs sections, toujours en Open. Pour que l'attribution des points supplémentaires en fin de saison soit équitable il est nécessaire que tous les tournois se déroulent dans les mêmes conditions.

### 2.3 - Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire sur le serveur de la FFB par Internet, ou auprès du Club organisateur jusqu'à la veille du tournoi en précisant les noms, prénoms et numéros de licence de chaque joueur.

Afin d'équilibrer le tournoi, l'arbitre décidera d'une mise en place des joueurs.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises par l'arbitre, sur place, que dans la limite de places disponibles, 30 minutes au moins avant le début du tournoi.

### 2.4 - Droits de table

Laissés à l'appréciation des clubs. La part reversée au Comité sera identique à celle du Critérium (1 € par joueur).

### 2.5 - Classement du tournoi

Il sera établi un classement pour chaque **groupe** : Scratch, 2<sup>ème</sup> série, 3<sup>ème</sup> série, 4<sup>ème</sup> série.

Les résultats des 2 meilleures séances seront retenus pour le classement général.

## Article 3 - Calendrier des tournois

Dans la mesure du possible les tournois des « Simultanés Colybridge » sont annoncés dans l'agenda du Comité. Le calendrier est publié sur le site internet du Comité.

## Article 4 - Publicité

Le Comité du Lyonnais publiera sur son site internet, le programme des tournois des Simultanés Colybridge et les résultats après chaque étape.

Les Clubs participant assureront la publicité auprès de leurs joueurs.

## Article 5 - Classement des Simultanés

Le classement est individuel.

### 5.1 Classement final SCRATCH

Pour être classé au « SCRATCH » il faudra avoir participé à au moins 2 séances sur les 3 Simultanés de la saison.

Le classement après chaque étape sera publié le plus rapidement possible sur le site du Comité.

### 5.2 Classement final par groupe.

En fin de saison, pour l'attribution de Points d'Expert et de Points de Performance supplémentaires par le Comité, il sera établi des classements par groupe :

- Groupe deuxième série pour les joueurs : **40 < IV < 61**
- Groupe troisième série pour les joueurs : **30 < IV < 41**
- Groupe quatrième série pour les joueurs : **IV < 31**

Ces classements se feront sur la moyenne des 2 meilleurs résultats.

### Article 6 - Dotation finale des Simultanés

La dotation finale des Simultanés comprend :

- Attribution de PP pour les joueurs classés au Scratch.
- Attribution de PP pour les joueurs les mieux classés du groupe de 2<sup>ème</sup> série.
- Attribution de PP pour les trois premiers du groupe de 3<sup>ème</sup> série.
- Attribution de PE aux joueurs des groupes de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série.

Pour chaque joueur l'attribution en PP et/ou PE sera la meilleure dotation entre le classement scratch et le classement par groupe.

Fait à Charbonnières le 01/09/2023